

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		560 117,01	239 309,63	0,00	55 236,04	1 511 266,20	2 485 204,52	1 949,09	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	22,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	560 094,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	50 851,90	0,00	243,28	35 357,40	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	188 457,73	0,00	54 992,76	97 660,58	654 250,06	1 949,09	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 378 248,22	1 830 954,46	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		5 092 419,42	862,21	0,00	0,00	91 100,68	123 227,20	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 781 219,42	862,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	85 144,00	123 227,20	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	5 956,68	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	11 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		1 197 640,69	159,75	369 965,23	464 512,43		6 885 360,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 791,18	0,00	0,00	0,00		9 813,85
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	560,00	0,00	0,00	0,00		560 654,34
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	2 173,68		88 626,26
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	305 033,80	0,00	369 965,23	458 738,75		2 131 048,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	51 212,81	0,00	0,00	3 600,00		3 264 015,49
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	831 042,90	159,75	0,00	0,00		831 202,65
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		60 220,42	0,00	0,00	9 920,25		5 377 750,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 256,68	0,00	0,00	0,00		2 794 338,31
13	Subventions d'investissement	15 000,00	0,00	0,00	9 920,25		233 291,45
16	Emprunts et dettes assimilées	1 950,00	0,00	0,00	0,00		2 301 950,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		5 956,68
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	31 013,74	0,00	0,00	0,00		42 213,74
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		255 235,90	8 092 421,86	0,00	41 619,48	653 944,64	497 426,79	74 235,15	0,00
011	Charges à caractère général	-37 859,22	710 129,90	0,00	28 222,84	615 070,12	488 528,08	72 808,15	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	-10 000,47	6 853 546,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	176 862,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	-19 031,58	523 071,82	0,00	13 396,64	35 332,86	8 898,71	1 427,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	145 265,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	5 673,93	0,00	0,00	3 541,66	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		173 088,05	10 699 348,68	0,00	668,17	613 051,09	246 997,37	86 513,89	0,00
013	Atténuations de charges	-22 734,00	55 381,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	35 205,29	45 456,50	0,00	0,00	454 880,08	22 582,23	88,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	3 007 944,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	186 951,92	6 743 466,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	-27 154,67	823 779,00	0,00	0,00	120 092,32	186 451,23	85 252,89	0,00
75	Autres produits de gestion courante	810,39	23 061,05	0,00	668,17	38 014,23	37 963,91	1 173,00	0,00
76	Produits financiers	9,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	258,80	0,00	0,00	64,46	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	425 188,47	49 387,91	53 674,56	69 771,63		10 212 906,39
011	Charges à caractère général	0,00	411 299,86	49 387,91	34 132,69	69 771,63		2 441 491,96
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	5 840,61	0,00	0,00	0,00		6 849 386,35
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		176 862,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	7 548,00	0,00	19 541,87	0,00		590 185,32
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		145 265,17
67	Charges spécifiques	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00		9 715,59
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	539 552,36	186 342,87	155,16	13 921,18		12 559 638,82
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		32 647,77
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	4 597,00		562 809,10
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 007 944,95
731	Fiscalité locale	0,00	3 480,00	185 123,40	0,00	0,00		7 119 021,93
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 188 420,77
75	Autres produits de gestion courante	0,00	333 802,70	1 219,47	155,16	3 824,18		440 692,26
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9,12
77	Produits spécifiques	0,00	202 269,66	0,00	0,00	5 500,00		208 092,92
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 645 802,02	7 746 117,90	787 595,72	2 112 088,40
RECETTES	10 645 802,02	7 907 892,53	1 436 158,05	1 301 751,44
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	12 513 729,96	11 120 216,37	0,00	1 393 513,59
RECETTES	12 513 729,96	12 806 759,77	0,00	-293 029,81

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET ENERGIE RENOUVELABLE/ N°SIRET : 21440210900109

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	102 418,21	15 505,60	3 873,18	83 039,43
RECETTES	102 418,21	67 418,21	35 000,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	10 106,45	9 943,45	0,00	163,00
RECETTES	10 106,45	19 597,72	0,00	-9 491,27

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 748 220,23	7 761 623,50	791 468,90	2 195 127,83
RECETTES	10 748 220,23	7 975 310,74	1 471 158,05	1 301 751,44
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	12 523 836,41	11 130 159,82	0,00	1 393 676,59
RECETTES	12 523 836,41	12 826 357,49	0,00	-302 521,08

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 748 220,23	7 761 623,50	791 468,90	2 195 127,83
RECETTES	10 748 220,23	7 975 310,74	1 471 158,05	1 301 751,44
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	12 523 836,41	11 130 159,82	0,00	1 393 676,59
RECETTES	12 523 836,41	12 826 357,49	0,00	-302 521,08
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	23 272 056,64	18 891 783,32	791 468,90	3 588 804,42
TOTAL GENERAL DES RECETTES	23 272 056,64	20 801 668,23	1 471 158,05	999 230,36

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					11 636 441,83									
1641 Emprunts en euros (total)					11 636 441,83									
10278 36811 00010050901	CAISSE REGIONALE DE CREDIT MUTUEL DE LOIRE-ATLANTIQUE	04/12/2024	05/12/2024	25/12/2024	1 000 000,00	F		3,500	3,547		T	C		A-1
10278 36811 00010050903	CAISSE REGIONALE DE CREDIT MUTUEL DE LOIRE-ATLANTIQUE	28/07/2025	19/09/2025	10/10/2025	2 300 000,00	F		3,400	3,446		T	C		A-1
271961	SA SFIL - Société de Financement Local	17/08/2010	29/09/2010	01/12/2010	314 000,00	F		2,110	2,175		T	X Echéance constante		A-1
271962	SA SFIL - Société de Financement Local	09/08/2010	17/08/2010	01/12/2010	305 000,00	F		2,120	2,138		T	X Echéance constante		A-1
512010	SA SFIL - Société de Financement Local	06/07/2016	15/07/2016	01/11/2016	1 000 000,00	F		1,600	1,612		T	C		A-1
LT070158	CREDIT AGRICOLE ATLANTIQUE VEN	18/06/2007	19/03/2008	15/04/2008	2 000 000,00	F		3,670	3,696		A	X Echéance constante		A-1
MIN209798EUR/0214327/001	SA SFIL - Société de Financement Local	22/12/2003	22/12/2003	01/01/2005	1 200 000,00	V	EURIBOR	4,300	4,363		A	X Echéance constante		B-1
MIN267163 - 1319940	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	01/12/2009	01/08/2011	01/08/2011	2 074 492,00	R		2,360	2,756		T	P		A-1
MON235713EUR/0244843/001	SA SFIL - Société de Financement Local	22/11/2005	01/01/2006	01/01/2007	1 442 949,83	F		3,460	3,512		A	X Echéance constante		B-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					3 146,68									
2	ANZEMBERGER Gilles	07/06/2024	07/06/2024		1 196,68	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
3		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
4		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
5		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
6		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
7	GROUPEMENT KINESITHERAPIE DE TRIGNAC	06/06/2025	06/06/2025		1 950,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					294 210,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					294 210,00									
30001061	CARSAT	20/11/2008	20/07/2011	31/10/2011	294 210,00	F		0,000	0,482		A	X Echéance constante		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Reçu en préfecture le 11/03/2020		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicié des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					11 933 798,51									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 786 177,78					545 384,34	139 796,99	0,00	60 146,35
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 786 177,78					545 384,34	139 796,99	0,00	60 146,35
10278 36811 00010050901		0,00	A-1	933 333,32	14,00	F	EURIBOR	3,547	66 666,68	34 125,00	0,00	544,44
10278 36811 00010050903		0,00	A-1	2 271 250,00	19,58	F		3,446	28 750,00	4 499,18	0,00	17 417,04
271961		0,00	A-1	0,00	0,00	F		2,175	18 176,63	192,97	0,00	0,00
271962		0,00	A-1	0,00	0,00	F		2,138	17 655,91	187,16	0,00	0,00
512010		0,00	A-1	383 333,21	5,67	F		1,612	66 666,68	6 800,00	0,00	1 022,22
LT070158		0,00	A-1	289 230,00	1,33	F		3,696	135 220,00	15 793,67	0,00	7 548,26
MIN209798EUR/0214327/001		0,00	B-1	554 848,93	8,08	V		4,363	47 923,10	26 351,18	0,00	24 189,87
MIN267163 - 1319940		0,00	A-1	1 252 090,79	15,42	R		2,436	66 160,83	44 803,49	0,00	5 843,09
MON235713EUR/0244843/001		0,00	B-1	102 091,53	0,08	F		3,512	98 164,51	7 044,34	0,00	3 581,43
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		3 146,68					0,00	0,00	0,00	0,00
2		0,00	A-1	1 196,68	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
3		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
4		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
5		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
6		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
7		0,00	A-1	1 950,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		73 550,00					14 710,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		73 550,00					14 710,00	0,00	0,00	0,00
30001061		0,00	A-1	73 550,00	4,83	F		0,482	14 710,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 862 874,46					560 094,34	139 796,99	0,00	60 146,35

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661.11 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

ID : 044-214402109-20260604-DEL 20260604_02-BF

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MIN209798EUR/0214327/001	SA SFIL - Société de Financement Local	1 200 000,00	554 848,93	1	30,00				0,00		4,363	26 351,18	0,00	9,46
MON235713EUR/0244843/001	SA SFIL - Société de Financement Local	1 442 949,83	102 091,53	1	20,00				0,00		3,512	7 044,34	0,00	1,74
TOTAL (B)		2 642 949,83	656 940,46						0,00			33 395,52	0,00	11,20
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		2 642 949,83	656 940,46						0,00			33 395,52	0,00	11,21

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

COMMUNE DE TRIGNAC - Commune de Trignac - CFU - 2025

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le



ID : 044-214402109-20260604-DEL_20260604_02-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	88,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 205 934,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	11,20	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	656 940,46	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le


ID : 044-214402109-20260604-DEL120260604_02-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)																			
N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
- (2) Taux à la date de renégociation.
- (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
- (5) Nominal à la date de renégociation.
- (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le


ID : 044-214402109-20260604-DEL_20260604_02-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	-----------------------------	------------------------	----------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		31-01-2024
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	31/01/2024
L	2031 Frais d'études non suivies de travaux	5	31/01/2024
L	2033 Frais d'insertion	5	31/01/2024
L	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	31/01/2024
L	204112 Etat - Bâtiments et installations	20	31/01/2024
L	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	20	31/01/2024
L	204121 Régions - Biens mobiliers, matériel et études	5	31/01/2024
L	204122 Régions - Bâtiments et installations	20	31/01/2024
L	204123 Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	20	31/01/2024
L	204131 Départements - Biens mobiliers, matériel et études	5	31/01/2024
L	204132 Départements - Bâtiments et installations	20	31/01/2024
L	204133 Départements - Projets infrastructures d'intérêt national	20	31/01/2024
L	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	5	31/01/2024
L	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	20	31/01/2024
L	2041413 Communes GFP-Projets infrastructures d'intérêt national	20	31/01/2024
L	2041481 Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	5	31/01/2024
L	2041482 Autres communes - Bâtiments et installations	20	31/01/2024
L	2041483 Autres communes-Projets infrastructures intérêt national	20	31/01/2024
L	2041511 GFP de rattachement-Biens mobiliers, matériel et études	5	31/01/2024
L	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	20	31/01/2024
L	2041513 GFP rattachement-Projets infrastructure intérêt national	20	31/01/2024
L	20415311 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	5	31/01/2024
L	20415312 CDE - Bâtiments et installations	20	31/01/2024
L	20415313 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	20	31/01/2024
L	20415321 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5	31/01/2024
L	20415322 CCAS - Bâtiments et installations	20	31/01/2024
L	20415323 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	20	31/01/2024
L	20415331 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	5	31/01/2024
L	20415332 SPA - Bâtiments et installations	20	31/01/2024
L	20415333 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	20	31/01/2024
L	20415341 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	5	31/01/2024



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	20415342 SPIC - Bâtiments et installations	20	31/01/2024	
L	20415343 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	20	31/01/2024	
L	2041581 Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	5	31/01/2024	
L	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	20	31/01/2024	
L	2041583 Autres groupemts-Projets infrastructure intérêt national	20	31/01/2024	
L	2041611 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	5	31/01/2024	
L	2041612 CDE - Bâtiments et installations	20	31/01/2024	
L	2041613 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	20	31/01/2024	
L	2041621 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5	31/01/2024	
L	2041622 CCAS - Bâtiments et installations	20	31/01/2024	
L	2041623 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	20	31/01/2024	
L	2041631 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	5	31/01/2024	
L	2041632 SPA - Bâtiments et installations	20	31/01/2024	
L	2041633 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	20	31/01/2024	
L	2041641 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	5	31/01/2024	
L	2041642 SPIC - Bâtiments et installations	20	31/01/2024	
L	2041643 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	20	31/01/2024	
L	204171 Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	5	31/01/2024	
L	204172 Autres EPL - Bâtiments et installations	20	31/01/2024	
L	204173 Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	20	31/01/2024	
L	204181 Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	5	31/01/2024	
L	204182 Autres org publics - Bâtiments et installations	20	31/01/2024	
L	204183 Autres org publics-Projets infrastr. d'intérêt national	20	31/01/2024	
L	20421 Privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	31/01/2024	
L	20422 Privé - Bâtiments et installations	20	31/01/2024	
L	20423 Privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	20	31/01/2024	
L	20431 Subv. éts scol. - Biens mobiliers, matériel et études	5	31/01/2024	
L	20432 Subv. éts scol. - Bâtiments et installations	20	31/01/2024	
L	20433 Subv. éts scol. - Projets d'infrastructure d'intérêt natio	20	31/01/2024	
L	204411 Subv nature org publics-Biens mobiliers, matériel, études	5	31/01/2024	
L	204412 Subv nature org publics - Bâtiments et installations	20	31/01/2024	
L	204413 Subv nature org public-Projet infrastr. intérêt national	20	31/01/2024	
L	204421 Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	31/01/2024	
L	204422 Subv nature privé - Bâtiments et installations	20	31/01/2024	
L	204423 Subv nature privé-Projets infrastructure intérêt national	20	31/01/2024	
L	2051 Concessions et droits similaires (logiciel) <15k?	2	31/01/2024	
L	2051 Concessions et droits similaires (logiciel) >15k?	5	31/01/2024	
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	31/01/2024	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE	
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15	31/01/2024
L	21321 Constructions immeubles de rapport	30	31/01/2024
L	21328 Autres bâtiments privés	30	31/01/2024
L	21351-Autres constructions-ascenseurs	20	31/01/2024
L	21351-Autres constructions-climatisation/chauffage/coffre-fort	10	31/01/2024
L	21351-Autres constructions-cuisines/equipt sportifs	8	31/01/2024
L	21351-Instal. gales-agencnt construct-bat public-aire gens voyage	15	31/01/2024
L	21352-Instal. gales-agencnt construct-batiments privés	30	31/01/2024
L	2152 Installations de voirie	20	31/01/2024
L	21536 Réseaux d'alerte	10	31/01/2024
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	31/01/2024
L	215731 Matériel roulant - véhicules légers < 3,5 T	7	31/01/2024
L	215731 Matériel roulant - véhicules lourds > 3,5 T	10	31/01/2024
L	215731 Matériel roulant - véhicules utilitaires	5	31/01/2024
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	5	31/01/2024
L	21578 Outillages et petits matériels autre que voirie <15 k?	5	31/01/2024
L	21578 Outillages et petits matériels autre que voirie >15 k?	10	31/01/2024
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	1	31/01/2024
L	2158 Autres matériel et outillage tech. >15 k?	10	31/01/2024
L	2158 Autres matériel et outillage tech. électroportatifs <15 k?	5	31/01/2024
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	31/01/2024
L	21828 Autres matériels de transport <3,5T-fourgons/fourgonnettes	7	31/01/2024
L	21828 Autres matériels de transport >3,5T	10	31/01/2024
L	21828 Autres matériels de transport-Légers(voiture-scooter-vélo)	5	31/01/2024
L	21831 Matériel informatique scolaire	3	31/01/2024
L	21838 Autre matériel informatique (ordinateur, tablette, ...)	3	31/01/2024
L	21838 Autre matériel informatique (serveur, éqpmnt réseau, ...)	5	31/01/2024
L	21841 Mat. bureau et mobilier scolaire-chaise, banc, tabouret	5	31/01/2024
L	21841 Mat. bureau et mobilier scolaire-tables,bureaux,casiers	10	31/01/2024
L	21848 Autre mat. bureau et mobilier-chaise, banc, tabouret	5	31/01/2024
L	21848 Autre mat. bureau et mobilier-mobilier sécurisé	20	31/01/2024
L	21848 Autre mat. bureau et mobilier-table, bureau,caisson,...	10	31/01/2024
L	2185 Matériel de téléphonie	5	31/01/2024
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5	31/01/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		9 213,65	0,00	537,20	8 676,45
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		9 213,65	0,00	537,20	8 676,45
Restes à recouvrer créances douteuses de plus de 2 ans	30/11/2023	23,40	0,00	23,40	0,00
Restes à recouvrer créances douteuses de plus de 2 ans	31/12/2023	9 166,85	0,00	490,40	8 676,45

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le 11/06/2026
ID : 044-214402109-20260604-DEL_20260604_02-BF



Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des provisions de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Restes à recouvrer créances douteuses de plus de 2 ans	31/12/2023	23,40	0,00	23,40	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		9 213,65	0,00	537,20	8 676,45
TOTAL PROVISIONS		9 213,65	0,00	537,20	8 676,45

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le

IV



ID : 044-214402109-20260604-DEL_20260604_02-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45401		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de ties				Date de la délibération : 01/01/2020
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	1 763,30	0,00	0,00	0,00	0,00	1 763,30
454101 Dépenses nouvelles (2)	1 763,30	0,00	0,00	0,00	0,00	1 763,30
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	1 763,30	0,00	0,00	0,00	0,00	1 763,30
RECETTES (b)	1 763,30	0,00	0,00	0,00	0,00	1 763,30
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	1 763,30	0,00	0,00	0,00	0,00	1 763,30
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 763,30	0,00	0,00	0,00	0,00	1 763,30

N° opération : 45402				Intitulé de l'opération : travaux d'office - salubrité logement 6 avenue Barbara à Trignac		Date de la délibération : 27/09/2023	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi		
DEPENSES (a)	3 902,90	0,00	0,00	0,00	0,00	3 902,90	
454102 Dépenses nouvelles (2)	3 902,90	0,00	0,00	0,00	0,00	3 902,90	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	3 902,90	0,00	0,00	0,00	0,00	3 902,90	
RECETTES (b)	3 902,90	0,00	0,00	0,00	0,00	3 902,90	
454202 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	3 902,90	0,00	0,00	0,00	0,00	3 902,90	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45402		Intitulé de l'opération : travaux d'office - salubrité logement 6 avenue Barbara à Trignac				
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Crédits sans emploi	réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	3 902,90	0,00	0,00	0,00	0,00	3 902,90

N° opération : 454101		Intitulé de l'opération : TRAVAUX D'OFFICE AU TITRE DE L EXERCICE EN COURS				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Crédits sans emploi	Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		
DEPENSES (a)	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
4541101 Dépenses nouvelles (2)	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
4541201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	853 041,00	734 415,80	42 651,48
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		12 090,73	-12 090,73
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					853 041,00	734 415,80											9 369,87	33 281,61
CISN COOPERATIVE	2025	F	CISN - PSLA LES RIVIERES	CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE	278 041,00	278 041,00	6,33	T	F		3,620	F		3,620	-		3 606,65	0,00
MAEPA CAMILLE CLAUDEL	2021	X Echéance constante	Achat de terrain et construction	CREDIT MUTUEL	75 000,00	53 436,66	10,50	M	F		0,800	F		0,800	A-1		448,60	4 859,12
MAEPA CAMILLE CLAUDEL	2022	X Echéance constante	Construction d'une chambre mortuaire et de places d'accueil de jour indépendant	CREDIT MUTUEL	175 000,00	145 895,84	16,42	M	F		0,950	F		0,950	A-1		1 428,19	8 182,85
MAEPA CAMILLE CLAUDEL	2022	X Echéance constante	Acquisition du rez-de-chaussée nouveau bâtiment	CREDIT MUTUEL	325 000,00	257 042,30	11,58	M	F		1,450	F		1,450	A-1		3 886,43	20 239,64

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le


ID : 044-214402109-20260604-DEL_20260604_02-BF

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indice ou devises pouvant modifier l'emprunt		
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					853 041,00	734 415,80											9 369,87	33 281,61

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN****CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	12 559 638,82
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le



ID : 044-214402109-20260604-DEL_20260604_02-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
TAXE DE SEJOUR	12 090,73	0,00	0,00	12 090,73
Total	12 090,73	0,00	0,00	12 090,73

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : TAXE DE SEJOUR		
Reste à employer au 01/01/N		12 090,73
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
Total		0,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
Total		0,00
Reste à employer au 31/12/N (3)		12 090,73

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le


ID : 044-214402109-20260604-DEL_20260604_02-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS							
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	428 806,76	
Personnes de droit privé	284 027,62	
Associations	284 027,62	
A VELO SANS AGE	900,00	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE TRIGNAC	1 500,00	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE TRIGNAC	1 935,00	
ASS NAZARIENNE GYMNASTIQUE ENTRETIEN	130,00	
ASS SPORTIVE ET CULTURELLE DE TRIGNAC CYCLO	365,00	
ASS SPORTIVE ET CULTURELLE DE TRIGNAC DANSE SALON	230,00	
ASS SPORTIVE ET CULTURELLE DE TRIGNAC MARCHE	230,00	
ASS SPORTIVE ET CULTURELLE TRIGNAC BASKET	8 355,00	
ASS TATY A NOUS	250,00	
ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DE LA RESISTANCE DE CHATEAUBRIANT	150,00	
ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS POMPIERS DE L'ESTUAIRE	170,00	
ASSOCIATION REVES DE CLOWN	150,00	
ASSOCIATION SPORTIVE CULTURELLE (comité Directeur)	1 000,00	
ASSOCIATION TAKKU LIGGEY TRAVAILLONS ENSEMBLE	205,00	
ATLANTIQUE TRIGNAC KARATE SHOTOKAN	2 000,00	
ATLC CYBERCENTRE	1 745,00	
ATO NOUVELLE VIE	150,00	
AUTOUR D'UN CAFE	110,00	
BOXE PIEDS-POINGS TRIGNAC ACADEMIE	1 800,00	
BOXE PIEDS-POINGS TRIGNAC ACADEMIE	1 000,00	
BRIVET CANOE KAYAK	1 660,00	
CENTRE D'HISTOIRE DU TRAVAIL (CHT)	150,00	
CHASSE COMMUNALE DE TRIGNAC	865,00	
CLUB PHOTO DE TRIGNAC	290,00	
CLUB PHOTO DE TRIGNAC	1 000,00	
COMITE DEPARTEMENTAL DU SOUVENIR DES FUSILLEES DE CHATEAUBRIAND	300,00	
COMITE DEPARTEMENTAL DU SOUVENIR DES FUSILLEES DE CHATEAUBRIAND	100,00	
COS REGION NAZARIENNE	70 997,62	
ECOLE DE MUSIQUE TRIGNACAISE	32 000,00	
FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE	250,00	
GROUPEMENT DES ASSOCIATIONS USEP DE BRIERE	860,00	
HALTE GARDERIE LES PETITS MOUSSAILLONS	45 540,00	
HANDI'NAT REGION NAZARIENNE -ancien ASS HANDISPORT REG. NAZAIR	400,00	
LA SOUPE AUX CAILLOUX 44	600,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
LA SOUPE AUX CAILLOUX 44	1 550,00	
LE PANIER DU PATELIN	420,00	
LES BRIERONNES CREATIVES	270,00	
LES JARDINS DE BRIERE	740,00	
LES JARDINS DU BRIVET	330,00	
LINKIAA	100,00	
LOISIRS ET CREATIONS	225,00	
MES DEBILITES	645,00	
MILLE NEUF CENT UN	3 500,00	
MINI-FLOTTE TRIGNAC 44	300,00	
MOTRISOL - MOBILITE TRIGNACAISE SOLITAIRE	1 000,00	
MRAP	100,00	
OFFICE ANIMATION SPORTIVE BRIERE	11 300,00	
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	2 270,00	
OFFICE SOCIOCULTUREL MONTOIRIN	39 200,00	
ORDRE DES AVOCATS	1 540,00	
PHOENIX DANSE TRIGNAC	2 470,00	
POLLENIZ (FDGDON 44)	2 000,00	
RE-PARE	250,00	
RUGBY CLUB TRIGNACAIS	24 000,00	
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS TRIGNAC	1 500,00	
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS TRIGNAC	660,00	
TRIGNAC ECHECS	1 190,00	
TRIGNAC HAND BALL	8 355,00	
TRIGNAC OLYMPIQUE PETANQUE 13	1 400,00	
TRIGNAC TENNIS DE TABLE	1 325,00	
Entreprises	0,00	
SAS IS CLOUD	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	144 779,14	
Etat	84 238,14	
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE SAINT NAZAIRE	-15 200,00	
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE SAINT NAZAIRE	-4 093,00	
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE SAINT-NAZAIRE	2,00	
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE SAINT-NAZAIRE	103 118,74	
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE SAINT-NAZAIRE	410,40	
SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE SAINT-NAZAIRE	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le

Prestations en nature

ID : 044-214402109-20260604-DEL_20260604_02-BF



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	60 541,00	
CARENE ASSAINISSEMENT	4 091,00	
CCAS TRIGNAC	56 000,00	
COLLEGE JULIEN LAMBOT	450,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		23,20	0,80	24,00	24,00	4,00	28,00
Adjoint administratif	C	8,00	0,80	8,80	8,80	2,00	10,80
Adjoint administratif ppal 1ère classe	C	5,20	0,00	5,20	5,20	0,00	5,20
Adjoint administratif ppal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Territorial	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché Territorial Principal	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Dir. Gén. Serv. 2000-10.000 hts	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur Général des Services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		41,00	4,96	45,96	45,96	0,00	45,96
Adjoint technique	C	17,00	3,30	20,30	20,30	0,00	20,30
Adjoint technique principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	15,00	1,66	16,66	16,66	0,00	16,66
Agent Technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		11,00	0,00	11,00	11,00	1,00	12,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent Spéc. 1e Clas Ecoles Mat	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Agent social	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. écoles mat. principal 1ère classe	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Agent spéc. écoles mat. principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent spéc. écoles maternelle	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant socio-éducatif 1ère classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant socio-éducatif classe .Exc	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant socio-éducatif ppal	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant socio-éducatif principal	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur Jeunes Enfants	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur de jeunes enfants	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur jeunes enfants 1ère classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint du patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conserv principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de conserv principal 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant de conservation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bibliothécaire Territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		15,40	5,90	21,30	21,30	3,00	24,30
Adjoint d'animation	C	6,80	5,10	11,90	11,90	0,00	11,90
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	5,60	0,80	6,40	6,40	0,00	6,40

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	3,00	4,00
Animateur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Gardien-Brigadier	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services 2 000 à -10 000 habitants	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		99,60	11,66	111,26	111,26	8,00	119,26

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				347 330,00		
Adjoint administratif	C	ADM		64 291,00	A Article 3	CDD
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles	C	S		39 703,00	A Article 3	CDD
Animateur	B	ANIM		141 340,00	A Article 3	CDD
Attaché territorial	A	ADM		29 273,00	A Article 3	CDD
Attaché territorial	A	ADM		72 723,00	A CDI	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				128 598,00		
Adjoint administratif	C	ADM		78 636,00	A Article 3	CDD
Technicien	B	TECH		49 962,00	A Article 3	CDD
TOTAL GENERAL				475 928,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326, 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	
B10	

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
31/12/2018 -	DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE	DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE	Collectivité Locale - Département	300,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
12/11/2021 - 50 pour cent du montant emprunté (150 000 ?)	MAEPA CAMILLE CLAUDEL	MAEPA CAMILLE CLAUDEL	Association	75 000,00
12/11/2021 - 50 pour cent du montant emprunté (350 000 ?)	MAEPA CAMILLE CLAUDEL	MAEPA CAMILLE CLAUDEL	Association	175 000,00
01/07/2022 - 50 pour cent du montant emprunté (650 000 ?)	MAEPA CAMILLE CLAUDEL	MAEPA CAMILLE CLAUDEL	Association	325 000,00
03/04/2025 - 29,90 % du montant emprunté (930 000 ?)	CISN COOPERATIVE	CISN COOPERATIVE		278 041,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN**
**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT**
B11.2**B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	937 882,06
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-654 250,27
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	283 631,79

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	2 000 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	283 631,79
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	2 283 631,79

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	620 681,40	598 606,59	787 595,72	1 386 202,31
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	2 623 630,80	1 531 461,37	1 436 158,05	2 967 619,42
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	2 002 949,40	932 854,78	648 562,33	1 581 417,11
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	937 882,06			937 882,06
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	2 000 000,00	2 000 000,00		2 000 000,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	2 937 882,06			2 937 882,06
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				4 519 299,17

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		620 681,40	I 598 606,59
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		581 983,00	560 094,34
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	567 273,00	545 384,34
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	14 710,00	14 710,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		38 698,40	38 512,25
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	0,00	22,67
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	9 791,18
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	28 698,40	28 698,40

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 623 630,80	III 1 531 461,37
Ressources propres externes de l'année (a)		802 711,00	836 552,05
10222	FCTVA	724 000,00	781 219,42
10226	Taxe d'aménagement (2)	15 000,00	13 118,89
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27633	Créance Départements	6 300,00	26 512,47
27638	Créance Autres établissements publics	57 411,00	15 701,27
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 820 919,80	694 909,32
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	51,00	51,00
28031	Frais d'études	54 581,62	55 419,16
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	42 224,15	32 231,83
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	187,20	187,20
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	1 600,00	1 600,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	3 594,70	3 594,70
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	4 190,00	4 190,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	25 514,04	25 514,04
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 166,85	1 166,85
28128	Autres aménagements de terrains	54 138,54	58 365,86

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
281311	Bâtiments administratifs	1 100,83	0,00
281312	Bâtiments scolaires	15 966,89	0,00
281316	Equipements de cimetière	4 521,07	0,00
281318	Autres bâtiments publics	9 070,60	0,00
281321	Immeubles de rapport	1 946,25	1 702,00
281351	Bâtiments publics	110 873,23	87 519,10
281352	Bâtiments privés	1 021,77	3 086,78
28138	Autres constructions	106,53	0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	2 034,00	3 256,00
28152	Installations de voirie	11 842,61	23 933,34
281531	Réseaux d'adduction d'eau	36,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	592,42	0,00
281533	Réseaux câblés	8 845,92	0,00
281534	Réseaux d'électrification	3 036,56	0,00
281538	Autres réseaux	27 878,99	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	4 549,21	3 897,23
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	66 489,85	28 499,44
281578	Autre matériel technique	98 885,77	99 086,22
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	93 010,94	77 015,72
28181	Installations générales, aménagt divers	394,40	1 199,00
281828	Autres matériels de transport	36 358,67	36 358,67
281838	Autre matériel informatique	37 339,07	34 161,27
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	1 161,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	37 982,99	23 653,65
28185	Matériel de téléphonie	238,96	339,00
28188	Autres immo. corporelles	98 128,37	87 720,26
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
4912	Dépréciation des comptes de redevables	500,00	0,00
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	37 500,00	0,00

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le

Réalisations

ID : 044-214402109-20260604-DEL_20260604_02-BF



Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
021	Virement de la section de fonctionnement	923 419,80	0,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le


ID : 044-214402109-20260604-DEL_20260604_02-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
2022-001	NOUVELLE MEDIATHEQUE - TRAVAUX	23	3 750 000,00	100 000,00	2 002 687,18	100 000,00	0,00	2 102 687,18	1 719 973,57	382 713,61
2025-002	REHABILITATION-EXTENSION ECOLE CASANOVA	23	0,00	3 712 000,00	0,00	3 712 000,00	0,00	3 712 000,00	644 384,15	3 067 615,85
TOTAL			3 750 000,00	3 812 000,00	2 002 687,18	3 812 000,00	0,00	5 814 687,18	2 364 357,72	3 450 329,46

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le


ID : 044-214402109-20260604-DEL_20260604_02-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION
NATURE

C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	88 626,26	3 422,40	0,00	0,00	85 203,86	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	428 915,06	38 227,60	0,00	0,00	390 687,46	0,00
A125	Constructions	430 982,58	248,96	0,00	187 180,25	243 553,37	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	365 048,42	207 263,61	0,00	74 360,92	83 423,89	0,00
A135	Réseaux divers	520 714,94	62 636,01	0,00	0,00	458 078,93	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	234 676,27	62 289,14	0,00	5 450,14	166 936,99	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermees	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	150 710,73	31 395,08	0,00	0,00	119 315,65	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	3 264 015,49	3 228 994,69	0,00	0,00	35 020,80	0,00
A165	Immobilisations financières	831 202,65	660 000,00	0,00	0,00	171 202,65	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 314 892,40	4 294 477,49	0,00	266 991,31	1 753 423,60	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	88 626,26	3 422,40	0,00	85 203,86	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	428 915,06	38 227,60	0,00	390 687,46	0,00
A125	Constructions	430 982,58	248,96	0,00	430 733,62	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	365 048,42	205 071,30	74 360,92	85 616,20	0,00
A135	Réseaux divers	520 714,94	0,00	0,00	520 714,94	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	234 676,27	62 289,14	5 450,14	166 936,99	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	150 710,73	31 395,08	0,00	119 315,65	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	3 264 015,49	3 228 994,69	0,00	35 020,80	0,00
A165	Immobilisations financières	831 202,65	660 000,00	0,00	171 202,65	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 314 892,40	4 229 649,17	79 811,06	2 005 432,17	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	88 626,26	0,00	0,00	0,00	88 626,26
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	428 915,06	0,00	0,00	0,00	428 915,06
A125	Constructions	430 982,58	0,00	0,00	0,00	430 982,58
A130	Réseaux et installations de voirie	365 048,42	0,00	0,00	0,00	365 048,42
A135	Réseaux divers	520 714,94	0,00	0,00	0,00	520 714,94
A140	Installations techniques, agencements et matériel	234 676,27	0,00	0,00	0,00	234 676,27
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	150 710,73	0,00	0,00	0,00	150 710,73
A155	Immobilisations corporelles en cours	3 264 015,49	0,00	0,00	0,00	3 264 015,49
A165	Immobilisations financières	831 202,65	0,00	0,00	0,00	831 202,65
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 314 892,40	0,00	0,00	0,00	6 314 892,40

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	88 626,26	0,00	0,00	0,00	88 626,26
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	428 915,06	0,00	0,00	0,00	428 915,06
A125	Constructions	430 982,58	0,00	0,00	0,00	430 982,58
A130	Réseaux et installations de voirie	365 048,42	0,00	0,00	0,00	365 048,42
A135	Réseaux divers	520 714,94	0,00	0,00	0,00	520 714,94
A140	Installations techniques, agencements et matériel	234 676,27	0,00	0,00	0,00	234 676,27
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	150 710,73	0,00	0,00	0,00	150 710,73
A155	Immobilisations corporelles en cours	3 264 015,49	0,00	0,00	0,00	3 264 015,49
A165	Immobilisations financières	831 202,65	0,00	0,00	0,00	831 202,65
A225	Opérations pour compte de tiers	831 202,65	0,00	0,00	0,00	831 202,65
TOTAL		6 314 892,40	0,00	0,00	0,00	6 314 892,40

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	88 626,26	0,00	0,00	0,00	88 626,26
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	428 915,06	0,00	0,00	0,00	428 915,06
A125	Constructions	430 982,58	0,00	0,00	0,00	430 982,58
A130	Réseaux et installations de voirie	365 048,42	0,00	0,00	0,00	365 048,42
A135	Réseaux divers	520 714,94	0,00	0,00	0,00	520 714,94
A140	Installations techniques, agencements et matériel	234 676,27	0,00	0,00	0,00	234 676,27
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	150 710,73	0,00	0,00	0,00	150 710,73
A155	Immobilisations corporelles en cours	3 264 015,49	0,00	0,00	0,00	3 264 015,49
A165	Immobilisations financières	831 202,65	0,00	0,00	0,00	831 202,65
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 314 892,40	0,00	0,00	0,00	6 314 892,40

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	88 626,26	0,00	0,00	0,00	88 626,26
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	428 915,06	0,00	0,00	0,00	428 915,06
A125	Constructions	430 982,58	0,00	0,00	0,00	430 982,58
A130	Réseaux et installations de voirie	365 048,42	0,00	0,00	0,00	365 048,42
A135	Réseaux divers	520 714,94	0,00	0,00	0,00	520 714,94
A140	Installations techniques, agencements et matériel	234 676,27	0,00	0,00	0,00	234 676,27
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	150 710,73	0,00	0,00	0,00	150 710,73
A155	Immobilisations corporelles en cours	3 264 015,49	0,00	0,00	0,00	3 264 015,49
A165	Immobilisations financières	831 202,65	0,00	0,00	0,00	831 202,65
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 314 892,40	0,00	0,00	0,00	6 314 892,40

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	88 626,26	0,00	0,00	63 840,58	24 785,68
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	428 915,06	38 227,60	0,00	390 687,46	0,00
A125	Constructions	430 982,58	0,00	187 180,25	235 670,69	8 131,64
A130	Réseaux et installations de voirie	365 048,42	2 192,31	74 360,92	244 816,38	43 678,81
A135	Réseaux divers	520 714,94	62 636,01	0,00	388 812,53	69 266,40
A140	Installations techniques, agencements et matériel	234 676,27	0,00	0,00	218 900,84	15 775,43
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	150 710,73	0,00	0,00	150 710,73	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	3 264 015,49	1 783 112,91	0,00	1 448 934,58	31 968,00
A165	Immobilisations financières	831 202,65	0,00	0,00	660 159,75	171 042,90
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 314 892,40	1 886 168,83	261 541,17	3 802 533,54	364 648,86

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION
FONCTION

C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	239 309,63	2 983,64	0,00	90 902,20	145 423,79	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	55 236,04	0,00	0,00	0,00	55 236,04	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	1 511 266,20	1 422 735,84	0,00	0,00	88 530,36	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	2 485 204,52	1 837 531,87	0,00	76 946,00	570 726,65	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI	1 949,09	0,00	0,00	0,00	1 949,09	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	1 197 080,69	776 041,13	0,00	23 016,05	388 232,33	9 791,18
6	Action économique	159,75	0,00	0,00	0,00	159,75	0,00
7	Environnement	369 965,23	0,00	0,00	0,00	369 965,23	0,00
8	Transports	464 512,43	255 185,01	0,00	76 127,06	133 200,36	0,00
TOTAL		6 324 683,58	4 294 477,49	0,00	266 991,31	1 753 423,60	9 791,18

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	239 309,63	2 983,64	3 684,00	232 641,99	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	55 236,04	0,00	0,00	55 236,04	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	1 511 266,20	1 422 735,84	0,00	88 530,36	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	2 485 204,52	1 837 531,87	0,00	647 672,65	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	1 949,09	0,00	0,00	1 949,09	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	1 197 080,69	711 212,81	0,00	476 076,70	9 791,18
6	Action économique	159,75	0,00	0,00	159,75	0,00
7	Environnement	369 965,23	0,00	0,00	369 965,23	0,00
8	Transports	464 512,43	255 185,01	76 127,06	133 200,36	0,00
TOTAL		6 324 683,58	4 229 649,17	79 811,06	2 005 432,17	9 791,18

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	239 309,63	0,00	0,00	0,00	239 309,63
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	55 236,04	0,00	0,00	0,00	55 236,04
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	1 511 266,20	0,00	0,00	0,00	1 511 266,20
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	2 485 204,52	0,00	0,00	0,00	2 485 204,52
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	1 949,09	0,00	0,00	0,00	1 949,09
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	1 197 080,69	0,00	0,00	0,00	1 197 080,69
6	Action économique	159,75	0,00	0,00	0,00	159,75
7	Environnement	369 965,23	0,00	0,00	0,00	369 965,23
8	Transports	464 512,43	0,00	0,00	0,00	464 512,43
TOTAL		6 324 683,58	0,00	0,00	0,00	6 324 683,58

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	239 309,63	0,00	0,00	0,00	239 309,63
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	55 236,04	0,00	0,00	0,00	55 236,04
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	1 511 266,20	0,00	0,00	0,00	1 511 266,20
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	2 485 204,52	0,00	0,00	0,00	2 485 204,52
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	1 949,09	0,00	0,00	0,00	1 949,09
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	1 197 080,69	0,00	0,00	0,00	1 197 080,69
6	Action économique	159,75	0,00	0,00	0,00	159,75
7	Environnement	369 965,23	0,00	0,00	0,00	369 965,23
8	Transports	464 512,43	0,00	0,00	0,00	464 512,43
TOTAL		6 324 683,58	0,00	0,00	0,00	6 324 683,58

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	239 309,63	0,00	0,00	0,00	239 309,63
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	55 236,04	0,00	0,00	0,00	55 236,04
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	1 511 266,20	0,00	0,00	0,00	1 511 266,20
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	2 485 204,52	0,00	0,00	0,00	2 485 204,52
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	1 949,09	0,00	0,00	0,00	1 949,09
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	1 197 080,69	0,00	0,00	0,00	1 197 080,69
6	Action économique	159,75	0,00	0,00	0,00	159,75
7	Environnement	369 965,23	0,00	0,00	0,00	369 965,23
8	Transports	464 512,43	0,00	0,00	0,00	464 512,43
TOTAL		6 324 683,58	0,00	0,00	0,00	6 324 683,58

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	239 309,63	0,00	0,00	0,00	239 309,63
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	55 236,04	0,00	0,00	0,00	55 236,04
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	1 511 266,20	0,00	0,00	0,00	1 511 266,20
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	2 485 204,52	0,00	0,00	0,00	2 485 204,52
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	1 949,09	0,00	0,00	0,00	1 949,09
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	1 197 080,69	0,00	0,00	0,00	1 197 080,69
6	Action économique	159,75	0,00	0,00	0,00	159,75
7	Environnement	369 965,23	0,00	0,00	0,00	369 965,23
8	Transports	464 512,43	0,00	0,00	0,00	464 512,43
TOTAL		6 324 683,58	0,00	0,00	0,00	6 324 683,58

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	239 309,63	0,00	87 218,20	152 091,43	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	55 236,04	0,00	0,00	11 313,95	43 922,09
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	1 511 266,20	38 227,60	0,00	1 400 503,81	72 534,79
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	2 485 204,52	1 783 112,91	76 946,00	617 262,93	7 882,68
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	1 949,09	0,00	0,00	1 949,09	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	1 197 080,69	64 828,32	23 016,05	928 402,24	180 834,08
6	Action économique	159,75	0,00	0,00	159,75	0,00
7	Environnement	369 965,23	0,00	0,00	369 965,23	0,00
8	Transports	464 512,43	0,00	74 360,92	320 885,11	69 266,40
TOTAL		6 324 683,58	1 886 168,83	261 541,17	3 802 533,54	374 440,04

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS**

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ÉTATS ANNEXÉS		Publié le	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N		ID : 044-214402109-20260604-DEL_20260604_02-BF	

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	------------------------------	---

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l’instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS

D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM -
FONCTIONNEMENT

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

Envoyé en préfecture le 11/06/2026

Reçu en préfecture le 11/06/2026

Publié le


ID : 044-214402109-20260604-DEL_20260604_02-BF

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT****D7.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****D7.2**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS A****ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION**NOMENCLATURE :

- | | |
|--|--|
| 14-Etudes et conduite de projet | 34-Résidentialisation de logements |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux | 36-Accession à la propriété |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées | 37-Equipement public de proximité |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé | 38-Immobilier à vocation économique |
| 24-Aménagement d'ensemble | 39-Autres investissements |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de relogement temporaire | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux | |
-
- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
 - (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
 - (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
 - (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS A**

Cet état ne contient pas d'information.